

COMMUNE DE LANNEANOU

Conseil Municipal du 8 septembre 2021

Compte rendu de séance

PRESENTS : Ghislaine PORCHER, Hervé SAINT JALM, Gabriel GENTRIC, Angéline LE FLOCH, Morgane LEGLAND, Jean-Claude OLLIVIER, Ludwig KERBRAT

ABSENTS : Ludovic CHALONY, Fabien HUGUET, excusés

Madame le Maire-adjoint donne lecture à l'assemblée de la lettre du Préfet du Finistère qui accepte à compter du 27 juillet 2021, la démission de Madame Sandrine GUEGUEN de son mandat de maire.

Le Conseil Municipal en prend acte.

Depuis, c'est elle qui gère les affaires courantes en vertu de l'arrêté du maire n° 2020/016 en date du 29 mai 2020, portant délégation de fonctions.

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLEMENTAIRES

Des élections municipales partielles complémentaires portant élection de deux conseillers municipaux, se tiendront le dimanche 3 octobre 2021 pour le 1^{er} tour et en cas de 2^{ème} tour le dimanche 10 octobre 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le bureau de vote sera installé à la Salle An Amzer Vad.

Les conseillers présents ont mis en place les horaires de la permanence électorale.

PERSONNEL COMMUNAL

2 agents de la commune ont fait valoir leur droit à la retraite pour 2022 et 1 agent technique fait l'objet d'une mise en retraite pour invalidité avant la fin de cette année.

Une offre de recrutement à temps complet pour remplacer la secrétaire de mairie est actuellement en ligne sur le site emploi territorial et le site du CDG 29 jusqu'au 13 septembre 2021, idem pour le recrutement d'un adjoint technique à temps complet, jusqu'au 20 septembre 2021.

De nombreuses candidatures sont parvenues en mairie et font l'objet d'un examen par la commission communale du personnel communal.

Les entretiens ont démarré cette semaine.

Pour l'agence postale communale, actuellement les heures de travail hebdomadaires sont de 21 heures 45 (20 heures Poste et 1 h 45 ménage des locaux). La poste verse à la commune une allocation compensatrice de 1 046 € par mois.

Les Conseillers décident de procéder à un recrutement pour un emploi basé sur 14 heures/semaine : 12 heures 30 Poste et 1 h 30 de ménage des locaux de la mairie.

Ouverture le samedi matin et un jour au choix dans la semaine non travaillée.

Le tableau des emplois va être modifier pour permettre une période de travail en doublon d'un mois pour la formation des nouveaux agents.

QUESTIONS DIVERSES

Les travaux de voirie ont été confié à l'entreprise PIGEON pour un montant de 44 540,00 € HT et consistent à la réalisation d'un revêtement en enrobés sur 950 ml du carrefour de Botsorhel en direction de Kériveren.

Le service Travaux de Morlaix Communauté assure la maîtrise d'œuvre.

Les Conseiller décident de mettre à la location la salle des fêtes, à compter du 15 octobre, en respectant les consignes sanitaires actuelles (pass sanitaire et gestes barrières) et sous la responsabilité de l'organisateur.

Déploiement de la fibre optique :

Le dossier de déclaration des travaux pour l'installation d'une armoire de Télécommunication fibre optique a été déposé le 26 août 2021.

L'architecte des bâtiments de France a donné un avis favorable.

Une réunion est programmée pour dans 1 mois (listing des adresses et travaux d'élagage)

Par ailleurs, Monsieur BRIAT souhaiterait que le réseau de télécommunication autour de pigeonnier de Guerdavid soit enfouis.

France Services Itinérant :

Une réunion du comité de pilotage est programmée le mercredi 15 septembre à Pleyber-Christ pour faire un premier point sur le démarrage du service dans les communes, avec données d'activité des 3 premiers mois, recueillir les observations d'un un et des autres, et le cas échéant procéder à des réajustements de l'organisation.

Actuellement, les permanences se tiennent 4 jeudi par mois.

Proposition du conseil pour passer à 2 jeudi par mois.

Un courrier a été adressé à Monsieur Hendrix TAMAYA pour lui confirmer la volonté de la commune pour un départ à la fin du bail. Au préalable, un entretien a eu lieu en mairie le 3 septembre 2021.

Fin de Séance